

PETITIONS FILED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were filed as follows:

—by Mr. Irwin (Sault Ste. Marie), two concerning the Canadian Human Rights Act (Nos. 351-0589 and 351-0590);

—by Mr. Vanclief (Prince Edward—Hastings), two concerning the Canadian Human Rights Act (Nos. 351-0591 and 351-0592);

—by Mr. Galloway (Sarnia—Lambton), one concerning the National Energy Board (No. 351-0593), one concerning abortion (No. 351-0594), one concerning euthanasia (No. 351-0595), two concerning the Canadian Human Rights Act (Nos. 351-0596 and 351-0597), one concerning the income tax system (No. 351-0598) and seven concerning the Young Offenders Act (Nos. 351-0599 to 351-0605);

—by Mrs. Ur (Lambton—Middlesex), three concerning VIA Rail (Nos. 351-0606 to 351-0608), one concerning illicit drug use (No. 351-0609), one concerning renewable alternative energy sources (No. 351-0610) and one concerning the Canadian Human Rights Act (No. 351-0611);

—by Mr. Perić (Cambridge), three concerning euthanasia (Nos. 351-0612 to 351-0614).

Second Report of The Clerk of Petitions pursuant to Standing Order 131:

The Clerk of Petitions has the honour to report that the petition from General Security Insurance Company of Canada, praying for passage of an Act authorizing its continuation as a corporation under the laws of the Province of Quebec, presented by Mr. Cauchon (Outremont) on Monday, June 20, 1994, meets the requirements of Standing Order 131.

ADJOURNMENT

At 10:30 p.m., pursuant to Order made Thursday, June 9, 1994, the House adjourned until tomorrow at 2:00 p.m., pursuant to Standing Order 24(1).

le Président

GILBERT PARENT

Speaker

PÉTITIONS DÉPOSÉES AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont déposées:

—par M. Irwin (Sault Ste. Marie), deux au sujet de la Loi canadienne sur les droits de la personne (nos 351-0589 et 351-0590);

—par M. Vanclief (Prince Edward—Hastings), deux au sujet de la Loi canadienne sur les droits de la personne (nos 351-0591 et 351-0592);

—par M. Galloway (Sarnia—Lambton), une au sujet de l'Office national de l'énergie (n° 351-0593), une au sujet de l'avortement (n° 351-0594), une au sujet de l'euthanasie (n° 351-0595), deux au sujet de la Loi canadienne sur les droits de la personne (nos 351-0596 et 351-0597), une au sujet de l'impôt sur le revenu (n° 351-0598) et sept au sujet de la Loi sur les jeunes contrevenants (nos 351-0599 à 351-0605);

—par M^{me} Ur (Lambton—Middlesex), trois au sujet de VIA Rail (nos 351-0606 à 351-0608), une au sujet de l'usage de drogues illégales (n° 351-0609), une au sujet des sources d'énergie renouvelable (n° 351-0610) et une au sujet de la Loi canadienne sur les droits de la personne (n° 351-0611);

—par M. Perić (Cambridge), trois au sujet de l'euthanasie (nos 351-0612 à 351-0614).

Deuxième rapport du greffier des pétitions conformément à l'article 131 du Règlement:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, qui sollicite l'adoption d'une loi autorisant sa continuation sous forme de corporation régie par les lois de la province de Québec, déposée par M. Cauchon (Outremont) le lundi 20 juin 1994, est conforme aux dispositions de l'article 131 du Règlement.

AJOURNEMENT

À 22h30, conformément à l'ordre adopté le jeudi 9 juin 1994, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à 14h00, conformément à l'article 24(1) du Règlement.